



## RAPPORT DU MOIS DE JUILLET 2024 SERVICE DES LOISIRS

### **1. AUTORISATION D'EMBAUCHE ÉTUDIANTS SERVICE DES LOISIRS**

- Deux étudiants seront embauchés comme animateurs surnuméraires pour le camp de jour, à raison de quelques heures par semaine pour le reste de la période du camp de jour, en vue de partager les horaires de deux autres employés déjà à l'embauche.
- Les deux nouveaux employés sont Mathis Costello et Zachary Costello.

### **RÉSOLUTION**

Je demande l'autorisation aux membres du conseil municipal pour procéder à l'embauche des deux étudiants mentionnés ci-dessus et de les ajouter à la liste des employés à temps partiel autorisés à travailler pour divers postes au cours de l'année au sein du Service des loisirs, selon la grille salariale approuvée par la résolution #24-02-2024.

### **2. FÊTE NATIONALE 2025**

- Après consultation avec le comité organisateur, nous avons choisi de tenir les festivités de la Fête nationale 2025 le samedi 21 juin 2025.
- Aussi, comme les artistes musicaux ainsi que les feux d'artifice se réservent plusieurs mois à l'avance, j'aimerais procéder à la réservation de ces derniers. Veuillez noter que le budget sera pris en compte comme pour chacune des éditions.

### **RÉSOLUTION**

Je demande l'autorisation aux membres du conseil municipal pour que l'édition 2025 de la Fête nationale à Saint-Pie se déroule le samedi 21 juin 2025. Je demande aussi l'autorisation pour procéder à la réservation des deux principaux éléments des festivités, soit les feux d'artifice et les artistes musicaux. Référence résolution pour l'édition 2024 (#20-08-2023).

### **3. DEMANDE DU CENTRE DE LA FAMILLE – PLAN D'ÉVACUATION**

- Les responsables du Centre de la famille St-Pie sont présentement en démarches pour la mise à jour de leurs mesures d'urgences et plans d'évacuation.
- Ils ont approché la Ville de Saint-Pie pour leur demander s'ils pouvaient utiliser la bibliothèque municipale en cas d'évacuation, à titre de site sécurisé en cas d'évacuation.
- Ils indiquent qu'ils aimeraient que ce soit disponible pour la période suivante : 7 jours sur 7 entre 8h et 23h. Ils aimeraient aussi avoir un numéro d'urgence d'un employé de la Ville qui se déplacerait pour leur donner accès à la bibliothèque.
- La demande reçue par la directrice des loisirs a été présentée à la direction générale.
- La direction générale propose d'accueillir les membres et employés du Centre de la famille St-Pie en cas d'évacuation dans les locaux de la bibliothèque municipale :
  - durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, comme il y a des employés et bénévoles déjà sur place;
  - durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, de sorte que tout employé présent à l'hôtel de ville sera en mesure de se déplacer rapidement à la bibliothèque municipale afin d'en donner l'accès au Centre de la famille.



## RAPPORT DU MOIS DE JUILLET 2024 SERVICE DES LOISIRS

- En dehors de cette période, le Centre de la famille pourra utiliser les espaces verts extérieurs de la bibliothèque comme lieu de rassemblement en cas d'évacuation.

### RÉSOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil municipal pour appliquer les recommandations de la direction générale de la Ville de Saint-Pie envers la demande du Centre de la famille St-Pie concernant leur plan d'évacuation.

### 4. PAFE – PROGRAMME DE SUBVENTION DE LA MRC EN ENVIRONNEMENT

- Voici les principaux critères du programme PAFE (tirés du guide du programme)
  - Objectif principal : « dynamiser le milieu, afin d'encourager l'émergence de projets **novateurs** et **porteurs en environnement** de la part des municipalités et des comités de bassins versants présents sur le territoire. Plus spécifiquement, cet appel de projets aide financièrement à la plantation d'arbres et autres projets de plantation (arbustes et végétaux) visant à **améliorer la connectivité** sur le territoire de la MRC ».
  - 70% du coût total du projet doit être associé à la plantation d'arbres d'essences variées, dont un minimum de 3 espèces indigènes différentes.
  - Un maximum de 200\$ par arbre sera accordé.
  - Le PAFE peut accorder une contribution maximale de 70% du projet total
  - Pour chaque projet, nous devons avoir l'appui de citoyens ou d'un organisme
  - Pour chaque projet soumis, nous devons avoir un appui financier autre que la Ville
  - Suivi de la plantation obligatoire dans les 3 ans suivant le projet avec un rapport détaillé sur la survie des espèces.
  - La date limite pour le dépôt de projet est le 13 septembre 2024.
- Considérant la liste des critères à respecter ainsi que les besoins actuels sur le territoire de la Ville de Saint-Pie, voici une proposition de projet à soumettre : Amélioration de la bande forestière le long de la route 235.
  - Il y a actuellement une quinzaine d'arbres à abattre le long de la 235, tous des frênes atteints de l'agrile du frêne.
  - Il y aurait alors une vingtaine d'arbres à planter, en vue de réaliser un beau couvert forestier entre 2 routes passantes, de créer une barrière contre le bruit des voitures et d'améliorer la qualité du paysage.
  - De plus, une portion du budget courant est prévue pour le remplacement des arbres, ce qui couvrirait la portion que la Ville doit déboursier pour ce projet (minimum de 30%).

### QUESTIONS ADRESSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Est-ce que le conseil aurait une autre idée de projet à soumettre dans le cadre de ce projet, en considérant que la Ville devra déboursier un montant non prévu au budget pour 2024.
- Est-ce que le conseil souhaite aller de l'avant avec la proposition de la directrice des loisirs?
- Est-ce que le conseil souhaite ne pas déposer de projet pour cette année?



## **5. RÈGLEMENTATION POUR LIMITE DE VITESSE AUTOMATIQUE SUR LES RIVIÈRES AU QUÉBEC**

- Le bureau du député fédéral Simon-Pierre Savard-Tremblay, dans ses démarches pour la protection des berges des rivières Yamaska et Noire, a rencontré le Bureau de sécurité Nautique (BSN) récemment. Le BSN leur a mentionné que la majorité des provinces canadiennes ont adopté une réglementation limitant automatiquement la vitesse des embarcations nautiques à 10km/h lorsqu'elles sont à 30m des rives.
- Par contre, afin que cette réglementation soit appliquée au Québec, la demande doit passer par le gouvernement québécois et jusqu'ici, ce dernier n'a pas suivi le pas.
- Les municipalités sont donc en mesure de passer une résolution pour demander à Québec de faire les démarches pour que cette réglementation soit aussi appliquée au Québec.
- Le BSN nous a fourni un exemple de résolution.

### **DEMANDE DE RÉOLUTION**

Je demande aux membres du conseil municipal de prendre connaissance de l'exemple de résolution en annexe et de choisir d'appuyer ou non cette démarche.

Julie Nicolas  
Directrice du Service des loisirs



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

18 juillet 2024

Statistiques du 5 juin au 18 juillet 2024

### NOMBRE DE PRÊTS

<b>ADULTES</b>	2257
<b>ENFANTS</b>	1109
<b>Garderies, écoles</b>	156
<b>Total :</b>	<b>3522 documents prêtés</b>

8 heures d'utilisation pour SourisNet

### Visites classes et CPE

- 6 juin : Visite de classe Cynthia à la biblio – 21 élèves + 1 enseignante
- 13 juin : Maternelle Marjorie et Maryse – 33 jeunes + 2 enseignantes + 1 éducatrice
- 19 juin : Visite de classe Cynthia à la biblio – 21 élèves + 1 enseignante
- 27 juin : Visite de 2 groupes du CPE : 21 petits + 2 éducatrices
- 9 juillet : Visite du groupe du Centre de la famille 16 jeunes + 5 animatrices
- 15 juillet : Visite d'un groupe du Camp de jour 14 jeunes
- 17 juillet : Visite d'un groupe du Camp de jour 13 jeunes + 3 animatrices

### Club de lecture d'été TD

- 3 juillet : 2 enfants, 2 parents
- 10 juillet : 22 enfants, 2 parents, 3 animateurs
- 17 juillet : Invité : zoo de Granby : 57 enfants, 3 parents, 10 animateurs

### Autres activités

- Vente de livres en cours depuis le 5 juin. La vente s'est terminée le 27 juin. Les livres qui n'ont pas été vendus ont été offerts à divers organismes de St-Hyacinthe, de Granby
- 2 expositions à la bibliothèque jusqu'à la fin du mois : Élisabeth Bienvenue, artiste peintre professionnelle ainsi que Carole Leduc photographe amateur.
- Installation d'une maisonnette « Un monde à notre mesure » de la MRC des Maskoutains. Circuit patrimonial.

Martine Garon  
Responsable de la bibliothèque